

mort fut un jour de joie, pour plusieurs et surtout, pour son jeune mari, qui fut pourtant loin de trouver le bonheur qu'il attendait de sa fortune. Au bout de quelques mois, il convola à de secondes noces ; mais, par malheur, il prit une femme acariâtre, du caractère le plus bizarre, le plus emporté, et ayant des dispositions à ruiner un royaume. Elle lui fit payer bien cruellement ses injustices envers sa première femme. Au bout de huit ans, ses belles propriétés étaient passées entre d'autres mains ; sa maison était sale, malpropre, ses cinq enfants en bas âge avaient déjà tous les défauts de la mère, et pour comble de malheur, cet homme ayant perdu tout sentiment religieux, n'eut pas le courage de supporter son triste état, et alla cacher sa honte en pays étranger. Mais, là la vie lui parut encore plus insupportable, et le chagrin eut bientôt mis fin à ses jours.

Que conclure de ce qui précède ? Que les femmes ou filles âgées qui épousent des jeunes gens beaucoup moins âgés qu'elles, sont toujours très imprudentes, et souvent même elles sont coupables ; parce qu'en même temps qu'elles s'exposent elles-mêmes à devenir malheureuses, elles exposent aussi l'avenir des infortunés jeunes gens avec lesquels elles s'allient avec tant d'imprudence. Et, en effet, pour l'ordinaire, les jeunes gens qui consentent à épouser des femmes âgées, n'ont pas plutôt contracté ces alliances déraisonnables, qu'ils en éprouvent des regrets déchirants. Et on en voit qui, quelque fois, dans leur désespoir, se portent à de grands crimes !

Il est probable que le divorce de Henri VIII,